



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

BM ESTHÉTICIEN-COSMÉTICIEN - NIVEAU 5

BM ESTHÉTICIEN- COSMÉTICIEN

Diplôme du CMA France de
Niveau 5 inscrit au RNCP

LES OBJECTIFS :

L'esthéticien-cosméticien hautement qualifié exerce principalement dans des entreprises artisanales de petite taille (moins de 20 salariés), mais peut également évoluer dans des structures non artisanales, au sein d'instituts, SPA, établissements hôteliers ou thermaux. Le titulaire de la certification Esthéticien-Cosméticien (BM) est un chef d'entreprise artisanale, un porteur de projet de création ou de reprise, un manager ou dirigeant d'activité esthétique, un salarié en recherche de haute qualification, ou encore un enseignant-formateur, à titre principal ou complémentaire. À la marge, le titre peut également permettre d'exercer en tant que conseiller en produits ou prestations esthétiques.

La Confédération Nationale Artisanale des Instituts de Beauté (CNAIB) a constaté que les certifications existantes au même niveau ne

couvrent par de manière satisfaisante les compétences réellement attendues par les entreprises, en particulier en matière de geste professionnel, d'achat, de création de protocole ou de pilotage d'activité. C'est dans ce contexte que les professionnels ont co-construit un référentiel exigeant, orienté vers un niveau 5, pour se concentrer sur des savoir-faire avancés. Le BM valorise la capacité à concevoir des protocoles sur mesure, indépendamment des logiques commerciales des fournisseurs, en s'adaptant au mode de vie, au type de peau et aux attentes du client. Cette expertise, combinée à des compétences de gestion, de stratégie commerciale et de transmission, fait du BM une certification de haut niveau, adaptée aux réalités d'un secteur en mutation.

LES DÉBOUCHÉS :

Chef d'entreprise artisanale, manager/dirigeant d'un institut ou SPA dans des structures hors artisanat ou au sein de structures hôtelières/thermales
La certification permet également d'exercer des fonctions d'enseignants formateurs à titre principal ou secondaire

SUITE DE PARCOURS :

- Entrée dans la vie active

LES +++ DE LA FORMATION :

- Internat, restauration
- Aide au petit équipement
- Mobilité européenne et internationale possible
- Participation à des concours

CMA FORMATION

Centre de Formation de Sainte-Clotilde
0262 28 18 30

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
ILE DE LA RÉUNION





BM Esthéticien-cosméticien

NIVEAU 5

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint,
Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

Remplir l'une des conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un niv. 4 ou plus dans la spécialité esthétique-cosmétique et réussir un entretien de positionnement
- Avoir validé l'unité pratique du BTS en esthétique-cosmétique et avoir suivi la formation associée à ce diplôme et satisfaire à un entretien de positionnement (*);
- Etre titulaire d'un niv. 3 en esthétique-cosmétique et justifier d'une première expérience professionnelle réussie dans le domaine de l'esthétique (hors période d'apprentissage) et satisfaire à un entretien de positionnement (*)

(*) qui évalue, entre autres, les connaissances en soins corporels, techniques de prothèse onguulaire, techniques regards, et en anglais

EQUIVALENCES PASSERELLES

Pas d'équivalence - Pas de Passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre. Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété - Copie de la pièce d'identité - Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.

Coût de la formation : nous consulter pour devis

Créer et réaliser des protocoles de soins

Assurer une veille des évolutions du métier
(réglementation, techniques...)

Concevoir une offre commerciale lisible

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPETENCES

- Créer et adapter les protocoles de soins esthétiques et de bien-être dans un institut de beauté/SPA
- Conseiller et fidéliser la clientèle d'un institut de beauté/SPA
- Créer et gérer un institut de beauté/SPA
- Commercialiser les prestations d'un institut de beauté/SPA
- Gérer les ressources humaines d'un institut de beauté/SPA

DURÉE

2 ans en alternance

MODALITES

2 jours par semaine en centre de formation

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle - Epreuve pratique - Etudes de cas

Modalités d'acquisition : Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une validation indépendante. Pour obtenir le BM, le candidat doit avoir validé :

- l'ensemble des blocs de compétences
- l'évaluation transverse

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salle informatique, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

